

Le texte qui précède est le texte authentique de la Convention dûment adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à sa seizième session, qui s'est tenue à Paris et qui a été déclarée close le quatorzième jour de novembre 1970.

EN FOI DE QUOI ont apposé leur signature, ce dix-septième jour de novembre 1970.

Le Président de la Conférence générale
ATILIO DELL'ORO MAINI

Le Directeur général
RENE MAHEU

Copie certifiée conforme
Paris,

*Directeur de l'Office des Normes
internationales et des Affaires juridiques
de l'Organisation des Nations Unies pour
l'éducation, la science et la culture*